



Royan, le 09 octobre 2020

AFFICHAGE

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

**Jeudi 15 octobre 2020
à 18 h 00
(Gymnase CORDOUAN)**

Cette séance sera organisée de manière à respecter rigoureusement les règles sanitaires en vigueur notamment les mesures de distanciation sociale.

Cette séance sera également accessible au public, la jauge maximum est fixée à 50 personnes maximum.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 septembre 2020.
 - Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
1. Approbation du règlement intérieur du conseil municipal.
 2. Procès-verbal de mise à disposition de l'équipement affecté aux missions d'accueil, d'information et de promotion du tourisme conclu entre la commune de Royan et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA).
 3. Avenant au procès-verbal de mise à disposition de l'équipement affecté aux missions d'accueil, d'information et de promotion du tourisme conclu entre la commune de Royan et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA).
 4. Transfert à l'intercommunalité de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU).
 5. Désignation des représentants de la Ville de Royan au sein du conseil d'administration de l'AFIPADE (Association des Fichiers Partagés de la demande de logement social en Poitou-Charentes).
 6. Adhésion de la Ville de Royan au réseau francophone des "Villes amies des aînés" et désignation des représentants de la ville.
 7. Décision modificative de crédits n°2 / 2020 - Budget principal.
 8. Admission de créances en non-valeur et de créances éteintes – Budget Principal.
 9. Attribution de subventions sportives.

10. Attribution de subventions "social et familles".
11. Attribution de subventions diverses.
12. Société d'Economie Mixte Immobilière de la Saintonge (SEMIS) – Approbation des comptes de l'exercice 2019.
13. Syndicat mixte du Centre Audiovisuel de Royan pour l'Étude des Langues (CAREL) - Modification des Statuts.
14. Convention d'objectifs conclue entre la ville de Royan et l'Association Interprofessionnelle du Marché Central de Royan et commerces environnants (AIMCR+) pour l'année 2020 - Avenant n°1.
15. Convention d'objectifs conclue entre la ville de Royan et l'association "Les Régates de Royan" pour l'année 2020 - Avenant n°1.
16. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'association "Royan Océan Club Golf" pour l'année 2020.
17. Concession pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation de mobilier urbain, d'affichages publicitaires et de supports de communication sur le territoire communal - Modalités de dépôt des listes des candidats pour siéger à la Commission d'Ouverture des Plis - Désignation des membres de la Commission d'Ouverture des Plis.
18. Contrat de réservation de logements avenue Louis Bouchet à Royan auprès de la SCA Foncière Habitat et Humanisme.
19. Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable - Exercice 2019.
20. Incorporation de biens vacants et sans maîtres - Biens situés lieu-dit "Le Bois Château" à Royan.
21. Droit à la formation des élus municipaux - Modification de la délibération n° 20.077 du 30 juillet 2020.
22. Programmation musicale : Jazz Transat édition 2021 - Demande de subventions au Conseil départemental de la Charente - Maritime.
23. Programmation spectacles vivants : BRAVO / Comédies Coquillages et Crustacés - Demande de subventions au Conseil départemental de la Charente - Maritime.
24. Convention conclue entre la Ville de Royan, le Département de Charente-Maritime et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de Charente-Maritime concernant la signalisation directionnelle et signalétique du Chemin de Grande Randonnée GR4.
25. Désaffectation et déclassement de la parcelle cadastrée BO n°489 désignant un tronçon du chemin rural rué des Myosotis à Royan - Enquête publique.
26. Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée AT n° 528, située 3 allée du clos du Maine à Royan, appartenant à Monsieur Pierre SOURON, pour la régularisation de l'alignement de cette voie et incorporation dans le domaine public communal.
27. Madame Éva ROY - Indemnisation suite au sinistre du 18 mai 2020.
28. Subvention exceptionnelle au profit des sinistrés du sud-est de la France.
29. Désignation des représentants du conseil municipal pour siéger au sein des Assemblées Générales des copropriétaires de la Résidence « Les Explorateurs », située 49 à 53 Ter boulevard Franck LAMY à Royan.

. Questions diverses



Le Maire,

Patrick MARENGO